Surface et population des peuplements urbains du nord de la France au début du 19^e s. : métadonnées de « Data_EtmjPop.xls »

1) Contexte du travail

Le présent travail s'intègre au sein d'un doctorat dont l'objectif est d'explorer d'un point de vue spatial et temporel l'inscription et la position relative de la ville de Noyon (France, Oise) dans des réseaux de villes sur 2 000 ans.

L'objectif est ici d'évaluer les liens entre les *surfaces* et les *populations* des peuplements urbains avant la révolution industrielle – qui a permis l'accroissement des vitesses de déplacements et pardelà l'évolution des relations espace-temps (Bretagnolle 1999).

2) Sources

Pour connaître les surfaces des peuplements urbains, nous nous sommes fondés sur les cartes de l'État-major accessibles en ligne sur le site du *Géoportail* de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière): http://www.geoportail.gouv.fr/. Pour l'espace étudié, les levées topographiques ont été réalisées entre 1818 et 1835.

Pour les populations, nous nous sommes fondés sur les données de la base Cassini.fr réalisée par le Laboratoire de démographie historique de l'EHESS : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1 navigation.php. Nous avons pris en compte les recensements de 1821, 1836 (car les recensements à échelle communale sont contemporains des levées topographiques de l'espace étudié) et 1866 (car les dernières levées pour la France en général datent de 1866).

3) Construction des données des surfaces

À partir des cartes de l'État-major, nous avons enregistré manuellement les surfaces des peuplements urbains. Nous n'avons pas considéré à priori ce qui relève de l'urbain et nous avons pris en compte tous les peuplements désignés sur les cartes comme étant des « villes » et des « bourgs ». Le repérage des peuplements a été fait au 1/136 000 et l'enregistrement au 1/17 000. Nous avons considéré comme espace urbain ce qui relève de l'espace intra-muros et des faubourgs. Nous avons ainsi pris en compte l'espace bâti continu (pas de coupure de plus de 100 mètres entre deux constructions). Voici par exemple, pour le cas de la ville de Beauvais (fig. 1), à quoi correspond l'enregistrement manuel morphologique :

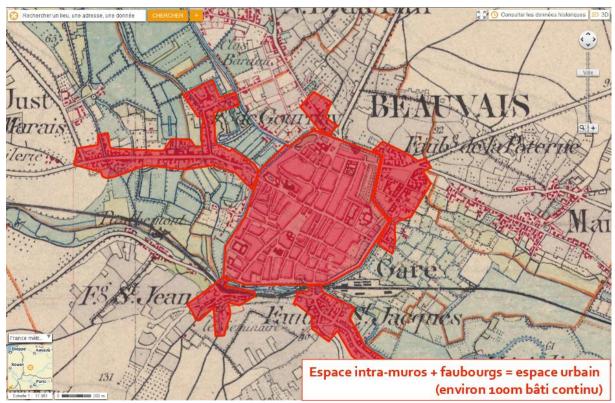


Fig. 1 : L'enregistrement manuel morphologique de l'espace urbain de la ville de Beauvais

4) Espace étudié

L'espace pris en compte est lié à l'espace étudié dans le cadre de la thèse (fig. 2). Sachant que la carte d'État-major fut réalisée pour l'espace français dans la première moitié du 19^e s. (fig. 3), la partie nord-est associée à une partie de la Belgique et des Pays-Bas n'a pas été prise en considération.

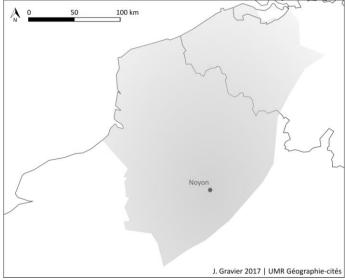


Fig. 2 : L'espace étudié dans le cadre de la thèse

J. Gravier – 2016, UMR 8504 Géographie-cités, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

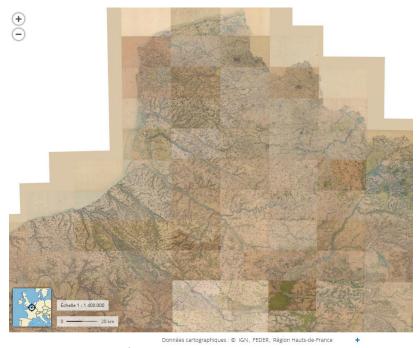


Fig. 3 : Feuilles de la carte d'État-major pour le nord de la France (sources : IGN, Géoportail)

5) Métadonnées

Nom	Descriptif
INSEE	Identifiant INSEE de la commune
NOM_COMM	Nom actuel de la commune
AREA	Surface de l'espace urbain (ville + faubourg) en hectare
RANG	Rang de AREA
TYPE_LIEU	Type de peuplement selon la dénomination de la carte de l'État-major
POP1821	Population en 1821
POP1836	Population en 1836
POP1866	Population en 1866

6) Bibliographie

Bretagnolle 1999

Bretagnolle A., Les systèmes de villes dans l'espace-temps : effets de l'accroissement des vitesses de déplacement sur la taille et l'espacement des villes, (Paris, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, Thèse de doctorat sous la direction de D. Pumain).